

était justifiable d'agir. Et le ministre des Chemins de fer a appliqué ce principe, et rien de plus.

Quelques VOIX : Non, non.

M. McMULLEN : Oui. On a rapporté que ces hommes s'étaient activement mêlés des élections.

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER : Voulez-vous me permettre de dire un mot ?

M. McMULLEN : Oui.

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER : Je vais indiquer à l'honorable député la différence qui existe entre le principe d'après lequel le ministre a agi, et celui pour lequel l'honorable monsieur (M. McMullen) combat dans le cas des traducteurs. Il dit que les traducteurs devraient avoir un procès équitable, mais, lorsqu'il s'agit d'un journalier, il est disposé à le destituer à la demande d'un ami du parti.

M. LISTER : L'honorable député de Pictou (sir Charles-Hibbert Tupper) dit que la doctrine énoncée par le ministre des Chemins de fer est une doctrine des plus monstrueuses. Il déclare que le traitement que l'on a accordé à d'autres employés du gouvernement n'est pas celui que les ouvriers du chemin de fer Intercolonial ont reçu. Je siège en cette chambre depuis un bon nombre d'années, et jamais je n'y ai entendu de discours plus démagogiques que celui que vient de prononcer l'honorable député. Quels sont les faits ? Le chemin de fer Intercolonial a été sous le contrôle des honorables membres de la gauche pendant dix-huit longues années. Ils s'en sont servi comme d'un puissant engin politique. Or, nous savons que, depuis le chef du chemin de fer jusqu'au plus humble employé, il y a à peine un homme qui ne soit un tory, prêt à appuyer le parti tory envers et contre tout. L'honorable député de Pictou sait parfaitement bien cela. Nous savons que les honorables membres de la gauche ont abusé de leur pouvoir ; ils ont donné des billets gratuits à leurs amis politiques par tout le pays ; ils ont transporté à des taux simplement nominaux des marchandises pour leurs amis politiques ; et nous savons que des députés qui siègent aujourd'hui en cette chambre n'ont été élus que parce que les employés de l'Intercolonial, lors des dernières élections, ont tous voté pour le parti conservateur. Nous savons parfaitement que la position d'un employé sur ce chemin, lorsque ces messieurs étaient au pouvoir, était des plus désagréables, s'il n'était pas partisan avoué des honorables membres de la gauche. Pourquoi ces hommes prennent-ils une part active à la politique ? Ils ont été formés ainsi : on leur a enseigné que s'ils voulaient de l'avancement, ils devaient appuyer le parti tory. Ils croyaient, comme le chef de l'ancien gouvernement le croyait et le disait dans la Nouvelle-Ecosse, que nous n'avions aucune chance de gagner les dernières élections. Il annonçait au peuple qu'il était assuré du succès. Et ces gens le crurent et firent ce qu'ils faisaient depuis dix-huit ans : ils appuyaient ouvertement les candidats conservateurs dans tout le pays. Dans plusieurs cas, on les vit appuyer ouvertement ce parti et prendre une part offensante à la lutte, attaquant le chef de notre parti, et le parti en général. Non contents de discuter les questions politiques, il leur faut attaquer le caractère personnel comme le caractère politique de ceux qui leur sont opposés.

M. McMULLEN.

Ils doivent apprendre que l'emploi est le prix de la neutralité dans les affaires politiques. Ils doivent comprendre qu'à l'avenir, quel que soit le gouvernement qui soit au pouvoir, l'on s'attend à ce qu'ils soient neutres en politique, tant qu'ils seront fonctionnaires de l'Etat et qu'ils recevront l'argent du peuple. Et je dis que mon honorable ami est accusé d'avoir fait ce que d'honorables membres de la gauche ont fait à maintes reprises, c'est-à-dire qu'il a renvoyé des fonctionnaires publics sans cause, quand aucune plainte n'était portée contre eux, et pour aucune raison, si ce n'est qu'ils appuyaient le parti libéral.

Mon honorable ami, le député de Montréal (M. Quinn), parle. Il est nouveau dans la politique ; il ne connaît pas les hommes auxquels il est associé ; il n'est en leur compagnie que depuis quelques semaines. S'il les avait fréquentés pendant les quatorze ou quinze dernières années, il en connaîtrait plus long à leur sujet. Permettez-moi de lui dire que l'un des premiers actes, sinon le premier, du parti qu'il appuie en arrivant au pouvoir, en 1878, a été de destituer, non pas un seul, mais des centaines d'employés en abrogeant une loi, et en l'adoptant de nouveau afin de pouvoir nommer ses amis politiques à la place de ceux qu'il avait renvoyés. Mon honorable ami, le député de Pictou (sir Charles-Hibbert Tupper), n'avait pas une sympathie outrée pour le pauvre peuple. Des pères de famille furent jetés par douzaines sur le pavé, simplement par la loi adoptée par ces honorables députés pour leur donner une excuse pour démettre des centaines et des centaines de bons employés. Parcourez ce pays, allez dans les ministères à Ottawa, si vous le voulez, et j'ose dire que vous ne trouverez pas cinq pour cent des employés libéraux dans le service fédéral. S'ils sont libéraux, ils ont dû ne pas parler hautement ; ils n'ont pas osé venir ouvertement exercer les droits que ces hommes défendent aujourd'hui. S'ils ont voté, ils l'ont fait en silence. Dans tous les départements, ils étaient espionnés, et s'ils ouvraient la bouche, ils courraient le risque d'être renvoyés. Comment les honorables députés osent-ils venir en cette Chambre chercher à soulever le pays, quand ils ont le passé que l'on sait, passé dont l'histoire démontre que d'un bout à l'autre du Canada, depuis le jour où ils sont montés au pouvoir jusqu'au jour où ils l'ont quitté, pas un libéral n'a pu obtenir de faveurs ? S'il occupait un emploi, il devait garder le silence, ou il perdait sa position.

Nous savons en quoi consiste la loi telle qu'adoptée en Angleterre, dans toutes les colonies anglaises, loi bien connue au Canada et au sujet de laquelle il ne saurait y avoir de doute : elle stipule que l'on doit s'attendre à ce qu'un homme qui occupe un emploi soit neutre en politique ; en d'autres termes, sa position dans le service public est le prix de sa neutralité. Plus tôt les fonctionnaires publics au Canada sauront cela, plus tôt ils cesseront de se mêler d'élections. Le moment viendra où nous nous présenterons encore aux électeurs, et ceux qui nous combattront comprendront alors dans une certaine mesure combien il est blessant de voir des hommes rémunérés avec l'argent des conservateurs et des libéraux employer leur influence dans le but de renverser un parti politique et d'aider l'autre parti à monter au pouvoir. Or, qu'il soit bien compris dans toute l'étendue du Canada, que ceux qui sont nommés à des fonctions dans le service de l'Etat, tout en ayant le droit d'exercer